#### **FCP AMEN PERFORMANCE**

#### SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

#### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP AMEN PERFORMANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

## I. Rapport sur les états financiers :

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP AMEN PERFORMANCE comprenant le bilan au 31 décembre 2013, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### 1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le gestionnaire du FCP AMEN PERFORMANCE est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes d'Information Financière généralement admises en Tunisie, promulguées par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### 2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire du FCP AMEN PERFORMANCE, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour notre opinion.

#### 3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière du FCP AMEN PERFORMANCE arrêtée au 31 décembre 2013 et des résultats de ses opérations pour la période close à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

### II. Vérification spécifique :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2013.

En outre, nous formulons l'observation suivante :

- Les emplois en disponibilités et les dépôts à terme représentent 23,59% de l'actif au 31 Décembre 2013, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 20% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 28 mars 2014

Le Commissaire Aux Comptes : Jelil BOURAOUI

# Bilan Exercice Clos le 31/12/2013 (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012 Retraité	
ACTIF				
Portefeuille-titres		<u>220 803</u>	<u>405 354</u>	
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	141 066	225 661	
Obligations et valeurs assimilées	3.2	79 737	179 693	
Placements monétaires et disponibilités		<u>69 158</u>	<u>50 568</u>	
Placements monétaires		-	-	
Disponibilités	3.3	69 158	50 568	
Autres actifs	3.4	<u>3 202</u>	<u>1 223</u>	*
TOTAL ACTIF		293 163	457 144	
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.5	-	1 336	*
Autres Créditeurs divers	3.6	1 088	1 009	*
TOTAL PASSIF		1 088	2 345	
Capital	3.7	<u>286 465</u>	<u>447 434</u>	
Sommes capitalisables	3.12	<u>5 610</u>	<u>7 366</u>	
Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	-	
Sommes capitalisables de l'exercice		5 610	7 366	
ACTIF NET		292 075	454 800	
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		293 163	457 144	

<sup>\*</sup> Chiffres retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité ( Cf. Note 2.6 )

# **ETAT DE RESULTAT**

# De l'exercice allant de 1/1/2013 au 31/12/2013

(exprimé en dinars)

	Notes	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012
Revenus du portefeuille-titres	3.8	10 964	17 980
Revenus des placements monétaires	3.9	1 185	2 538
Total des revenus de placements		12 149	20 517
Charges de gestion des placements	3.10	4 286	8 468
Revenus Nets des placements		7 863	12 049
Autres charges d'exploitation	3.11	566	1 060
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 297	10 990
Régularisation du résultat d'exploitation		<1 687>	<3 623>
SOMMES CAPITALISABLE DE L'EXERCICE		5 610	7 367
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 687	3 623
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<535>	<28 070>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		<25 256>	51 984
Frais de négociation		<2 453>	<22 803>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<20 947>	12 100

# ETAT DE VARIATION DE L' ACTIF NET De l'exercice allant de 1/1/2013 au 31/12/2013

	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES	<20 947>	12 100	
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat d'exploitation	7 297	10 990	
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	<535>	<28 070>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<25 256>	51 984	
Frais de négociation de titres	<2 453>	<22 803>	
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<141 778>	<409 095>	
Souscriptions			
- Capital	630	129 077	
- Régularisation des sommes non distribuables	6	3 620	
- Régularisation des sommes capitalisables	10	4 587	
Rachat			
- Capital	<143 859>	<515 056>	
- Régularisation des sommes non distribuables	5 484	<13 368>	
- Régularisation des sommes capitalisables	<4 056>	<18 231>	
- Droit de sortie	6	276	
VARIATION DE L'ACTIF NET	<162 725>	<396 995>	
ACTIF NET			
En début de l'exercice	454 800	851 795	
En fin de l'exercice	292 075	454 800	
NOMBRE DE PARTS			
En début de l'exercice	4 261	7 963	
En fin de l'exercice	2 897	4 261	
VALEUR LIQUIDATIVE	100,820	106,736	
TAUX DE RENDEMENT	-5,542%	-0,218%	

#### **NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31-12-2013**

#### 1- PRESENTATION DU FONDS

FCP AMEN PERFORMANCE est un fonds commun de placement du type mixte, régi par le code des organismes de placement collectif.

Il a été créé le 1<sup>er</sup> février 2010 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du fonds est assurée par AMEN INVEST.

AMEN INVEST a été désignée distributeur des titres du FCP AMEN PERFORMANCE.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

#### 2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2013 sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moinsvalue potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

#### 2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de billets de trésorerie et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

#### 2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 2.5- Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

#### 2.6- Reclassement

Des montants figurant en soustraction des soldes de poste operateurs créditeurs et autres créditeurs divers ont était reclasser au niveau de la rubrique autres actifs. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en pro-forma pour des besoins de comparaison, de la façon suivante:

	31/12/2012 retraité	31/12/2012 Publié	Retraitement
Autres actifs	1 223	-	1 223
Opérateurs créditeurs	1 336	413	<923>
Autres créditeurs divers	1 009	709	<300>

#### 3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

#### 3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
Marché Principal				
AB	160	5 760	4 916	1,683%
ABNG13	38	6	988	0,338%
BT	2400	22 680	22 073	7,557%
	968			
CITYCARS		10 600	10 595	3,627%
ENNAKL	1 980	19 954	19 695	6,743%
EUR-CYCLES	2 900	32 480	26 715	9,147%
GIF	3109	25 091	12 881	4,410%
SAH	90	842	842	0,288%
SOMOCER	4228	12 764	11 580	3,965%
SOTUVER	2 901	21 713	19 158	6,559%
TELNET HOLD	2 000	18 355	11 466	3,926%
Marché Alternatif				
NEW BODY LINE	23	_	157	0,054%
				, , , , ,
TOTAL	20 797	170 245	141 066	48,298%

### 3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons d'Etat.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2013	% Actif net
AB 2010	200	16 000	16 240	5,560%
AIL 2013	250	25 000	26 033	8,913%
CIL 2010/2	300	12 000	12 083	4,137%
UNIFCTOR 2013	250	25 000	25 381	8,690%
TOTAL	1 000	78 000	79 737	27,300%

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Cout d'acquisition
Emprunt de Sociétés Actions	50 000 150 423
TOTAL	200 423

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

	Cout	Prix de	Plus ou moins
Sorties	d'acquisition	cession	values
Emprunt de Sociétés	122 400	122 400	-
Actions	234 482	209 226	-25 256
TOTAL	356 882	331 626	-25 256

Les remboursements intervenus sur les lignes en portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Remboursement	Montant
Emprunt de Sociétés	26 533
TOTAL	26 533

#### 3.3- Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à 69 158 dinars et se détaille comme suit :

DISPONIBILITES	Valeur au 31/12/2013	En % de l'actif net
Avoirs en banque	69 158	23,678 %
TOTAL	69 158	23,678%

#### 3. 4- Autres actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à 3 202 dinars et se détaille comme suit :

	Valeur	Valeur
Désignation	au 31/12/2013	au 31/12/2012 Retraité*
Gestionnaire**	179	-
Dépositaire**	2 709	9 23
Intérêt courus sur compte rémunéré	314	300
Total	3 202	1 223

<sup>\*</sup> Cf. Note 2.6

### 3.5- Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste est nul au 31 décembre 2013:

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012 Retraité*
Gestionnaire	-	1 336
TOTAL	-	1 336

<sup>\*</sup> Cf. Note 2.6

#### 3.6- Autres Créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à 1 087 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012 Retraité*	
Retenue à la source	1 062	965	
Autres créditeurs(CMF)	25	44	
TOTAL	1 087	1 009	

<sup>\*</sup> Cf. Note 2.6

<sup>\*\*</sup> Solde du à une faute de paramétrage de système pour le calcule des frais du gestionnaire et du dépositaire

### 3.7- Capital:

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup>janvier 2013 au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

Capital au 01/01/2013	2013
Montant	452 442 (*)
Nombre de titres	4261
Nombre de Porteur de part	16
Souscriptions réalisées	
Montant	630
Nombre de titres émis	6
Nombre de Porteurs de parts nouveaux	1
Rachats effectués	
Montant	-143 859
Nombre de titres rachetés	1 370
Nombre de Porteurs de parts sortants	6
Autres effets s/capital	
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-25 256
Régularisation des sommes non distribuables	5 490
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-535
Frais de négociation de titres	-2 453
Droit de sortie	6
Capital au 31/12/2013	
Montant	286 465
Nombre de titres	2 897
Nombre de Porteurs de parts	11

(\*): Etant donné que FCP PERFORMANCE est un FCP de capitalisation, le montant de 452 442 DT est constitué du capital au 31/12/2012 de 447 434 DT augmenté des sommes capitalisables pour un montant égale à 7 367 DT et de la régularisation de ces sommes capitalisables d'un montant de < 2 359 > DT.

#### 3.8- Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012	
Revenus des actions	5 667	8 231	
Revenus des obligations et valeurs assimilées	5 297	9 749	
TOTAL	10 964	17 980	

### 3.9- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012	
Revenus des Billets de Trésorerie Intérêts des comptes de dépôt	1 185	- 2 538	
TOTAL	1 185	2 538	

#### 3.10- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées comme suit :

- Le gestionnaire est rémunéré au taux de 1% TTC l'an indexé sur l'actif net quotidien du fonds.
- Le dépositaire est rémunéré au taux de 0,1% HT l'an indexé sur l'actif net quotidien du fonds. La rémunération minimum est fixée à 1 000 dinars HT pour la première année d'activité et 2 000 dinars HT par an pour la durée de vie restante du fonds sans que cette rémunération n'excède les 12 000 dinars HT par an.

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Rémunération du gestionnaire	3 834	7 574
Rémunération du dépositaire	452	894
TOTAL	4 286	8 468

#### 3.11- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1 % de l'actif net mensuel, la TCL et les services bancaires.

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012	
Redevance du CMF	383	757	
Services bancaires et assimilés	84	50	
TCL	99	253	
TOTAL	566	1 060	

**3.12- Sommes capitalisables:** Les sommes capitalisables s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012	
Résultat d'exploitation	7 297	10 990	
Régularisation du résultat d'exploitation	-1 687	-3 623	
TOTAL	5 610	7 367	

# 4. Données par part et ratios pertinents :

Données par part	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	3,785	4,220	4,094
Revenus des placements monétaires	0,409	0,596	0,558
Total des revenus de placements	4,194	4,816	4,652
Charges de gestion des placements	1,480	1,987	1,373
Revenus Nets des placements	2,714	2,828	3,279
Autres charges	0,195	0,249	0,167
Résultat d'exploitation	2,519	2,579	3,112
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,582	-0,850	-0,405
Somme capitalisable de l'exercice	1,937	1,729	2,707
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres Frais de négociation	-0,185 -8,718 -0,847	-6,588 12,200 -5,352	0,668 -3,339 -1,840
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	-9,750	0,260	-4,511
Résultat net de l'exercice	-7,231	2,840	-1,398
Droits d'entrée et droit de sortie	0,002	0,065	0,045
Résultat non distribuable de l'exercice	-9,748	0,325	-4,466
Régularisation du résultat non distribuable	1,895	-2,288	1,548
Somme non distribuable de l'exercice	-7,853	-1,963	-2,918
Distribution de dividendes valeur liquidative	- 100,820	- 106,736	- 106,969
Ratios de gestion des placements			
Charges de gestion de placement/actif net moyen Autres charges/ actif net moyen	1,12% 0,15%	1,12% 0,14%	1,12% 0,14%
Résultat capitalisable de l'exercice/actif net moyen	1,90%	1,46%	2,53%
Nombre des parts Actif net moyen	2 897 383 301	4 261 755 174	7 963 978 014